

Communiqué – 5 juin 2025

Nouveau conseil d'administration

DCA – Association française de développement des centres d'art contemporain est heureuse d'annoncer la composition de son conseil d'administration, constitué de huit directions de centres d'art membres élues pour un mandat de deux années.

Coprésidentes : **Victorine Grataloup**, directrice de Triangle-Astérides, centre d'art contemporain, Marseille – **Isabelle Reiher**, directrice du Centre de création contemporaine Olivier Debré, Tours – **Émilie Renard**, directrice de Bétonsalon, centre d'art et de recherche, Paris
Vice-présidente : **Sophie Kaplan**, directrice de La Criée centre d'art contemporain, Rennes

Trésorier : **Loïc Le Gall**, directeur de Passerelle, centre d'art contemporain, Brest

Secrétaire : **Céline Kopp**, directrice du Magasin, Centre national d'art contemporain, Grenoble

Administratrices : **Sophie Auger-Grappin**, directrice du Creux de l'Enfer, Thiers – **Adeline Lépine-Delaborde**, directrice du 19, Centre régional d'art contemporain, Montbéliard

Le bureau de l'association DCA a été réélu à l'unanimité et dans son intégralité lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue le 22 mai 2025. En s'engageant pour un deuxième mandat d'une durée de deux années, à des fonctions inchangées, les six membres du bureau – **Victorine Grataloup**, **Isabelle Reiher** et **Émilie Renard**, en qualité de coprésidentes ; **Sophie Kaplan**, vice-présidente ; **Loïc Le Gall**, trésorier ; **Céline Kopp**, secrétaire – contribuent à garantir la stabilité du réseau national des centres d'art contemporain, dans un contexte où les défis présents et à venir ne manquent pas. Le conseil d'administration compte deux autres personnalités : **Sophie Auger-Grappin**, réélue en qualité d'administratrice, qui représente DCA à la coprésidence du CIPAC depuis 2024, et **Adeline Lépine-Delaborde**, administratrice nouvellement élue.

Grâce à cette confiance renouvelée de l'ensemble des membres du réseau, le conseil d'administration met à profit sa connaissance fine des centres d'art contemporain pour continuer à en assurer une représentation forte. Il agit en étant porté par la conviction du caractère essentiel des activités des centres d'art au sein de l'écosystème public des arts visuels, et de l'expertise unique de leurs équipes : partout sur le territoire, les centres d'art contemporain produisent ou coproduisent des œuvres et des expositions, soutiennent l'expérimentation, accueillent tous les publics et construisent des projets éducatifs innovants. Leurs actions rayonnent plus que jamais, avec plus de **2 millions de visiteuses et visiteurs** accueilli-es en 2023 (dernière enquête à date, voir chiffres [page 2](#)).

Le précédent mandat aura été marqué par de nombreuses avancées sur des sujets communs, portant notamment sur **les archives des centres d'art** ou la **redirection écologique des centres d'art**.

À l'automne 2025, les rencontres professionnelles de DCA seront consacrées aux **enjeux de gouvernance dans les centres d'art**. En amont de ce séminaire collectif, la **charte des bonnes pratiques de DCA**, dont la version initiale datait de 2019, est aujourd'hui republiée, après sa relecture par des comités regroupant l'ensemble des métiers (voir [page 10](#)). Son obligation de respect est désormais inscrite au règlement intérieur et dans les statuts de l'association, au même titre que l'est le respect du **référentiel de rémunération de DCA**, également republié après actualisation (voir [page 11](#)).

Le réseau DCA compte à ce jour **56 centres d'art contemporain** membres.

« Les centres d'art contemporain rayonnent sur le territoire et dans des contextes très contrastés. Leur fréquentation a rarement été aussi importante et nous nous en réjouissons pour les publics, pour les artistes. Ils sont toutefois directement impactés par la hausse généralisée des coûts et confrontés aux tensions politiques et sociales qui clivent la société : deux facteurs qui rendent toujours plus essentielle l'expérience de l'art comme espace de réflexion et d'émancipation, agissant dans nos imaginaires et nos représentations pour construire des horizons communs complexes, irrésolus, ouverts aux interprétations. Ensemble, nous voulons réaffirmer la place incontournable des centres d'art contemporain dans l'écosystème culturel. Nous souhaitons aussi adresser la multiplicité des problématiques auxquelles leur gouvernance et leurs équipes doivent faire face, pour mieux les réfléchir, les ajuster et dans la mesure du possible, y répondre. »

Le conseil d'administration de DCA : **Victorine Grataloup, Isabelle Reiher et Émilie Renard**, coprésidentes ; **Sophie Kaplan**, vice-présidente ; **Loïc Le Gall**, trésorier ; **Céline Kopp**, secrétaire ; **Sophie Auger-Grappin et Adeline Lépine-Delaborde**, administratrices.

Chiffres clés

2 millions visiteur-euses/an
400 000 élèves accueilli-es/an
1800 artistes exposé-es/an
2000 œuvres produites/an
400 expositions/an
825 emplois directs
1 centre d'art sur 5 est situé en territoire rural

Source : enquête annuelle d'observation des labels arts visuels menée par la DGCA en 2024, sur l'année 2023 & enquête annuelle menée par DCA auprès de ses membres en 2024, sur l'année 2023 (54 membres).



Biographies des membres du conseil d'administration (2025-2027)

Victorine Grataloup – Coprésidente



Photo : Simone Thiébaud

Directrice du centre d'art contemporain d'intérêt national Triangle-Astérides à Marseille depuis 2022, **Victorine Grataloup** est curatrice, co-fondatrice de la plateforme d'échanges artistiques, de recherche et d'édition trilingue Qalqalah (avec Line Ajan, Virginie Bobin, Montasser Drissi, Vir Andres Hera et Salma Mochtari) ainsi que du collectif curatorial Le Syndicat Magnifique (avec Thomas Conchou, Anna Frera et Carin Klonowski). Elle a grandi à Drancy en Seine-Saint-Denis, étudié l'histoire et la théorie des arts à l'EHESS (Paris), la Humboldt Universität (Berlin) et à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne où elle a ensuite enseigné l'économie de l'art pendant six ans ; et a auparavant exercé au Palais de Tokyo, à KADIST, à Bétonsalon - centre d'art et de recherche, au Cneai, puis en indépendante. Son travail est transdisciplinaire et collaboratif, à l'intersection de problématiques artistiques et sociales à la croisée des langues. Elle s'intéresse aux enjeux politiques et affectifs des pratiques artistiques, aux imaginaires collectifs et aux représentations minoritaires, aux institutions souhaitables et hospitalières.

Isabelle Reiher – Coprésidente



Photo : DR

Directrice du Centre de création contemporaine Olivier Debré à Tours (CCC OD) depuis 2019, **Isabelle Reiher** est née à Montréal, Québec en 1969. Après avoir été responsable pendant cinq ans de l'art contemporain auprès de la direction de la culture du Conseil régional Provence-Alpes Côte d'Azur, elle devient directrice adjointe du centre d'art contemporain Le Parc Saint Léger situé en Bourgogne. De 2010 à 2019, elle dirige le Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques (Cirva) à Marseille, centre d'art et lieu de recherche et de production d'excellence destiné aux artistes et designers internationaux. Au Cirva, elle s'attache à décroiser les approches contemporaines du matériau verre dans le champ artistique, afin de renouveler le regard sur les relations entre art et artisanat. Sous le label de Centre d'art contemporain d'intérêt national, le projet artistique et culturel porté par le CCC OD est ouvert sur les pratiques contemporaines les plus variées. Ancré sur le partage et plaçant les artistes et les visiteurs au cœur des actions, la programmation participe à la vie de la cité, interrogeant les grandes idées et débats qui animent notre société.

Émilie Renard – Coprésidente



Photo : Rosa Mota Robles

Émilie Renard est directrice de Bétonsalon – centre d'art et de recherche à Paris, depuis 2021, où elle développe un programme fondé sur les politiques des sensibilités. De 2019 à 2021, elle est autrice associée à la Criée, centre d'art contemporain, Rennes pour le cycle « Lili, la rozell et le marimba » sur les relations entre pratiques artistiques et vernaculaires. De 2012 à 2018, elle a dirigé La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec. De 2009 à 2012, elle a été curatrice associée de la Triennale de Paris avec Mélanie Bouteloup, Claire Staebler, Abdellah Karroum et Okwui Enwezor, son directeur artistique. Sa pratique curatoriale prend appui sur la capacité de l'art à agir au sein des structures sociales et de l'imaginaire, à transformer perceptions personnelles et représentations collectives. Dans une approche féministe intersectionnelle, elle est attentive aux rapports de pouvoir qui opèrent au sein des institutions et des collectifs en distribuant les rôles et hiérarchisant les pratiques. Pour dépasser ces clivages, elle s'applique à relier ce qui est habituellement séparé : le travail de l'art et son administration, les pratiques artistiques et de médiation, les états majoritaires et les états minoritaires, l'histoire de l'art et les cultures politiques. Elle s'attache à articuler le monde de l'art avec celui du travail ainsi qu'avec des formes d'organisations solidaires.

Sophie Kaplan – Vice-présidente



Photo : Benoit Mauras

Sophie Kaplan est directrice de La Criée centre d'art contemporain de Rennes depuis 2012. Diplômée en lettres modernes et en histoire de l'art, elle est historienne de l'art et commissaire d'exposition. Elle a travaillé à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris entre 1999 et 2007 et a mené parallèlement des commissariats d'exposition en Allemagne et en Angleterre. Directrice du Centre rhénan d'art contemporain d'Altkirch de 2007 à 2012, elle a également enseigné à la Haute école des arts du Rhin. Elle (co)édite régulièrement des revues, des catalogues et livres d'artistes et contribue à des catalogues monographiques et collectifs, ainsi qu'à des publications universitaires. Elle participe régulièrement à différents jurys et commissions. Son approche critique et sa pratique curatoriale se développent autour de l'importance accordée aux collaborations – notamment avec les artistes via la mise en place à La Criée des cycles thématiques et des artistes associé-es ; de la place laissée aux récits comme moteurs de la recherche, de la création et de la transmission ; de l'intérêt porté au croisement des arts, des disciplines et des savoirs.

Loïc Le Gall – trésorier



Photo : Damien Goret

Loïc Le Gall est directeur de Passerelle Centre d'art contemporain à Brest depuis 2019. Commissaire indépendant et critique d'art, il est le fondateur du « Bonnevalle », espace qu'il dédie à la toute jeune création à Noisy-le-Sec. Attaché de conservation au MNAM/CCI, Centre Pompidou, à Paris de 2014 à 2019, il a participé notamment à la prospection de la jeune création, à la gestion du groupe Moyen-Orient des amis du Centre Pompidou, et à l'organisation du cycle « Prospectif cinéma ». Intitulé « Regards croisés », son projet d'établissement définit le centre d'art contemporain brestois comme un écosystème, un lieu du « vivre ensemble ». Il prend pour fondement la rencontre des arts et des personnes, dans l'héritage de l'esprit de collaboration, inscrit dans les gènes de Passerelle, en cherchant à l'ouvrir à de nouveaux interlocuteurs. Basées sur un principe d'échange de tous les instants, les actions ont pour objectif de tisser une toile de coopérations permettant la promotion de la création artistique contemporaine tout en s'assurant d'un accès à tous les publics. Il s'est engagé à une programmation et un accès aux résidences réellement égalitaires, de même qu'à la juste rémunération des artistes.

Céline Kopp – secrétaire



Photo : Margot Montigny

Céline Kopp est directrice du Magasin, Centre national d'art contemporain (CNAC) à Grenoble depuis 2022. De 2012 à 2022, elle a été directrice de Triangle - Astérides, centre d'art contemporain d'intérêt national à Marseille où elle a développé de nombreux projets d'expositions. Investie dans la pratique de la résidence d'artiste, elle s'intéresse à l'éthique de la mobilité et aux stratégies locales et transnationales employées par les lieux d'art et les artistes hors des centres du marché. Précédemment, elle a été curatrice au MCA Chicago, co-commissaire de la 6ème édition des Ateliers de Rennes, Biennale d'art contemporain, et a conçu de nombreux projets en France et à l'international, notamment à Power House, Memphis, et SixtyEight Art Institute, Copenhague. Céline Kopp a été commissaire, avec Cindy Sissokho, du pavillon français de la 60ème Exposition internationale d'art – La Biennale di Venezia de 2024, confié à l'artiste Julien Creuzet. Céline Kopp et Julien Creuzet ont également collaboré sur un projet d'exposition au Magasin - CNAC (co-cur. Cindy Sissokho, 17 novembre 2023 – 26 mai 2024) et une coproduction avec le Magasin - CNAC et David Winton Bell Gallery / Brown Arts Institute (dirigée par Kate Kraczon), première exposition personnelle américaine pour l'artiste, qui tourne aux États-Unis depuis 2024.

Sophie Auger-Grappin – administratrice



Photo : Félix de Malleray

Sophie Auger-Grappin est directrice du centre d'art contemporain du Creux de l'Enfer à Thiers depuis 2018. Elle copréside le CIPAC – Fédération des professionnels de l'art contemporain depuis mai 2024, en tant que représentante de DCA, aux côtés d'Aude Cartier, directrice du centre d'art contemporain de Malakoff (représentante de TRAM, Réseau art contemporain Paris – Île-de-France). Formée aux arts appliqués, à l'histoire de l'art et à la direction de projets culturels, elle a été responsable de Micro-Onde, centre d'art de l'Onde à Vélizy-Villacoublay et a parallèlement fondé les Résidences de céramique dans le village de la Borne (18) en 2015. Commissaire d'expositions monographiques et collectives elle a collaboré avec de nombreuses institutions culturelles en France (Frac Grand Large à Dunkerque, Centre d'art le Quartier à Quimper, CNEAI à Chatou, La Box à l'ENSA Bourges, La Maréchalerie à Versailles...).

Adeline Lépine-Delaborde – administratrice



Photo : Tarsila Delaborde

Adeline Lépine-Delaborde est directrice du 19, Centre régional d'art contemporain à Montbéliard depuis 2022. Après des études en histoire de l'art et des expériences dans le champ social, Adeline Lépine a travaillé notamment à l'IAC de Villeurbanne et au Musée d'art contemporain de Lyon en tant que médiatrice, programmatrice et ingénieure culturelle. En 2015, elle est résidente de Capacete à Rio de Janeiro dans le cadre d'un programme de recherches de 10 mois, avant d'occuper entre 2016 et 2022, le poste de responsable de Veduta (2007-2022), laboratoire expérimental de la Biennale d'art contemporain de Lyon réunissant l'art, les territoires et leurs usager-ères. Elle est depuis 2024 médiatrice-relais de la Société des Nouveaux Commanditaires. Impliquée en tant qu'artiste ou curatrice dans divers projets artistiques collectifs (La Machine à Performer, Feminismo e Feijoada...), Adeline Lépine conçoit ou accompagne des situations qui favorisent la rencontre entre des altérités. Chaque projet vise à générer des espaces de dialogue, d'hospitalité, de réflexion et d'action – politique, sociale et esthétique – à partir des processus des artistes invité-es et de leur appropriation par les usager-ères du contexte ou du lieu d'exposition et de création.

DCA, un réseau national

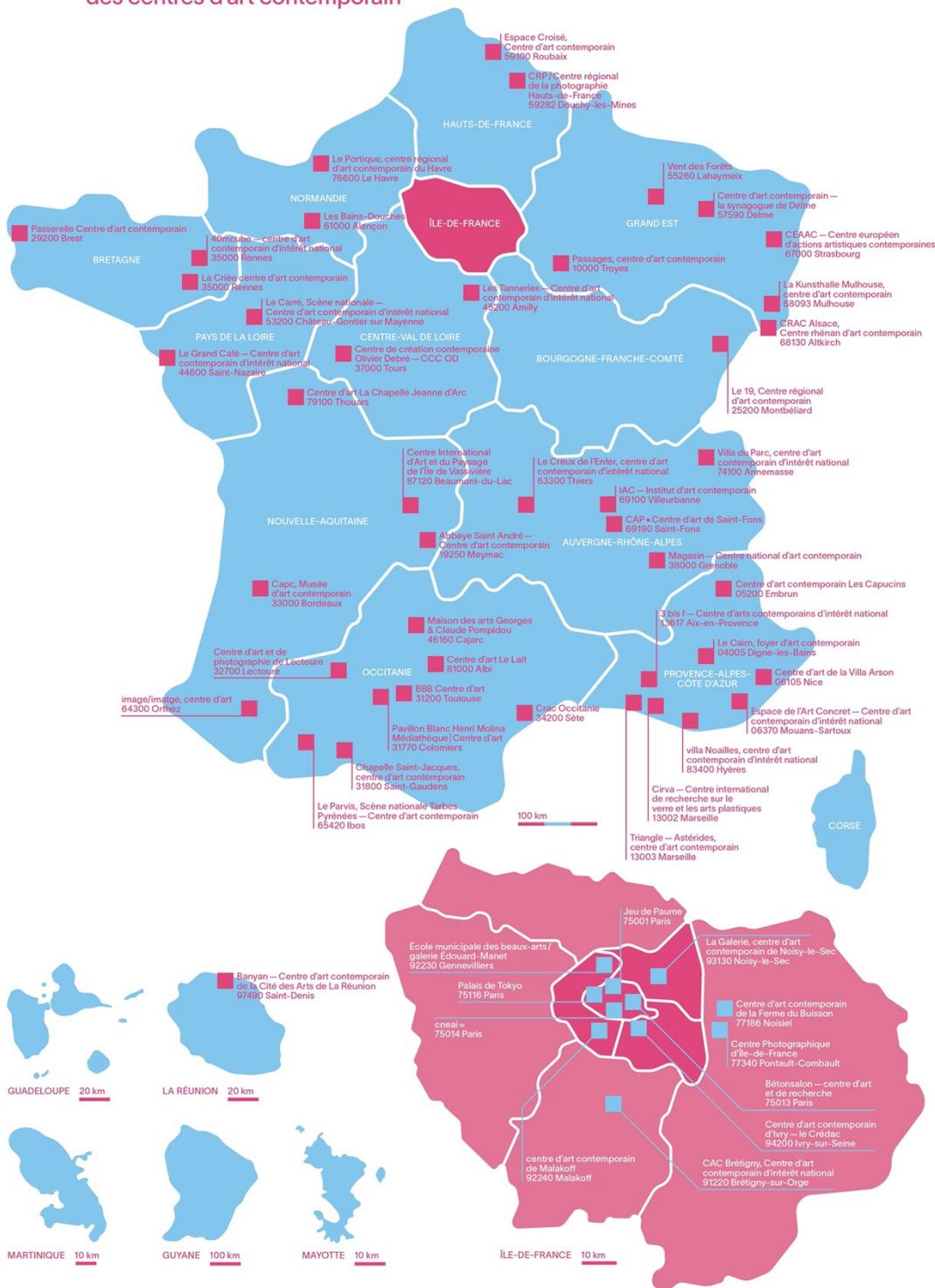
Créé en 1992, DCA rassemble **56 centres d'art contemporain** en 2025. Implantés aussi bien en zone urbaine qu'en zone périurbaine ou rurale, les centres d'art membres de DCA sont répartis sur l'ensemble du territoire national. **Soutenu par le ministère de la Culture, DCA est un réseau professionnel de référence, acteur de la politique culturelle française au service de l'accès à la culture et à la création.** L'association DCA s'est donnée pour mission de fédérer les centres d'art contemporain afin de :

- Favoriser l'accès à la création contemporaine et contribuer au rayonnement de la scène artistique française, auprès de tous les publics, en France et à l'étranger ;
- Accroître la visibilité nationale et internationale de l'action spécifique des centres d'art contemporain, par l'organisation de manifestations en France et à l'étranger ;
- Favoriser la mobilité des artistes et des professionnel·les de l'art contemporain à travers le développement de coopérations artistiques et culturelles à l'échelle internationale avec d'autres réseaux et structures d'art contemporain ;
- Défendre et promouvoir l'intérêt de ses membres ;
- Renforcer le développement des centres d'art contemporain, en favorisant l'échange d'informations et d'expériences entre les membres du réseau, et la réalisation de projets en commun ;
- Contribuer à la connaissance, à la professionnalisation et à la structuration du secteur des arts plastiques, en collaboration avec les autres organisations professionnelles du secteur ;
- Répondre aux demandes d'expertise et de conseil qui lui sont adressées.

Carte du réseau des centres d'art contemporain membres de DCA

DCA Association française de développement
des centres d'art contemporain

Carte du réseau en 2025



Charte des bonnes pratiques des centres d'art contemporain

Cette charte, initialement adoptée en 2019, a été réactualisée et adoptée par l'Assemblée Générale de DCA le 22 mai 2025. À retrouver [en ligne sur le site Internet de DCA](#)

Les centres d'art contemporain exercent des missions d'intérêt général au service des artistes et des publics les plus divers. Ils assument un projet artistique et culturel de soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts visuels contemporains. Conformément aux valeurs qu'ils partagent, les centres d'art contemporain membres de DCA ont établi la présente charte visant à promouvoir la circulation de bonnes pratiques professionnelles au sein du réseau national, et du secteur de la culture dans son ensemble. Les membres du réseau DCA s'engagent à respecter ce cadre général.

Article 1

Les artistes sont au cœur du projet des centres d'art contemporain. Ils-elles bénéficient d'un accompagnement professionnel qui recouvre les dimensions artistique, intellectuelle, technique, administrative et financière. Leur rémunération est indexée sur la grille de recommandations annexée à la présente charte. Cette grille fait l'objet de révisions ponctuelles.

Article 2

Dans les cadres contractuel et conventionnel, chaque centre d'art contemporain engage une éthique de l'attention à l'autre dans ses pratiques d'organisation et de gestion des équipes. Il s'engage également dans la valorisation et la reconnaissance de la spécificité des métiers des centres d'art contemporain, ainsi qu'à accompagner les équipes dans le développement de leurs compétences et de leurs acquis professionnels.

Article 3

Acteurs de premier plan de l'éducation artistique et culturelle, les centres d'art contemporain sont des lieux de mise en pratique des droits culturels. Ils reconnaissent les publics dans la singularité de leur relation à l'art comme des individus riches de cultures et d'expériences propres. À travers leur fonctionnement et leurs programmes artistiques ou éducatifs, ils proposent des situations d'expérimentation pour des publics actifs et sont des lieux d'exercice de la citoyenneté.

Article 4

Les centres d'art contemporain portent des valeurs de démocratie et de solidarité. Ils agissent contre toutes les formes de discrimination systémique des personnes (dont racisme, sexisme, validisme, classisme), à la fois au sein de leur programmation artistique, dans l'accueil des publics, par la constitution de CA (le cas échéant) et d'équipes ainsi que pour le recrutement de directions tendant à représenter la diversité de la société.

Article 5

Prenant acte des problématiques de surconsommation et de pollution, les centres d'art s'attachent à réduire au maximum leur impact environnemental dans une dynamique de redirection écologique, en discussion avec l'équipe et l'ensemble des parties prenantes, proportionnellement à leurs moyens.

Article 6

Les centres d'art contemporain travaillent en réseau et en partenariat avec des acteur·rices de différents champs. Privilégiant la coopération, ils développent leurs actions dans un souci d'entraide mutuelle, ainsi que de partage des idées et des ressources.

Référentiel de rémunération 2025

Minimums & cibles

À retrouver [en ligne sur le site Internet de DCA](#), accompagné de son vadémécum

Actions	Minimums	Cibles
Ce référentiel concerne uniquement les artistes-auteur-rices. Un vadémécum apporte des précisions sur les modalités d'application. Tous les montants indiqués sont HT, et les frais de production sont en sus.		
Exposition personnelle		
Rémunération pour la conception de l'exposition	1 200 €	} 2 400 €
Cession de droits de présentation	1 200 €	
		🎯 4 800 €
Exposition personnelle en project room		
Rémunération pour la conception de l'exposition	500 €	} 1 000 €
Cession de droits de présentation	500 €	
		🎯 2 000 €
Exposition collective		
Rémunération pour l'adaptation d'une œuvre	300 €	} 500 €
Cession de droits de présentation	200 €	
		🎯 1 000 €
Rémunération pour la création d'une œuvre	500 €	} 700 €
Cession de droits de présentation	200 €	
		🎯 1 400 €
Cession de droits de présentation pour la participation à l'exposition collective. Une seule cession de droit par artiste et par exposition, pour une ou plusieurs œuvres.	200 €	
Performance		
Rémunération pour l'adaptation d'une performance	300 €	} 500 €
Cession de droits de présentation	200 €	
		🎯 1 000 €
Rémunération pour la création d'une performance	500 €	} 700 €
Cession de droits de présentation	200 €	
		🎯 1 400 €
Cession de droits pour la présentation d'une performance	200 €	
Résidence		
Résidences d'artiste (recherche, création, transmission)	1 000 € / mois	🎯 2 000 € / mois
Cession de droits de présentation pour la restitution	150 €	
Conférence		
Rémunération pour la conception d'une conférence par l'artiste, en lien avec la présentation de son travail.	150 €	} 250 €
Cession de droit de présentation	100 €	
		🎯 400 €
Atelier / Action artistique En fonction des préconisations Drac et collectivités	60 € / heure	🎯 70 € / heure

Contacts

Marie Chênél, directrice

m.chenel@dca-art.com

+33 (0)6 60 45 65 51

Maud Le Roy Olu, chargée d'administration et communication

m.leroyolu@dca-art.com

+ 33 0(6) 62 19 94 33

Adresse postale :

DCA

Hôtel Salomon de Rothschild

11, Rue Berryer 75008 Paris

www.dca-art.com